CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal

N° R-4119-2020

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

AFFIDAVIT

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis directrice, Réglementation et tarification, chez Énergir;
- 2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 3º demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1º octobre 2020 » (ci-après « **Demande** »), ainsi que dans les pièces déposées au soutien de cette dernière énoncées à la liste révisée des pièces datée du 30 août 2020 (ci-après « **Pièces** »);
- 3. Les Pièces ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir;
- 4. J'atteste que les faits qui sont allégués dans la Demande et dans les Pièces sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
- 5. Par la présente, j'accepte et adopte, pour le compte d'Énergir, les Pièces.

ET J'Al SIGNÉ, à Montréal, le 30 août 2020.

(s) Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi, à Montréal, ce 30° jour d'août 2020

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts judiciaires du Québec